

Formation à la Cour de justice de l'Union Européenne

22/10/2021



Le 18 et 19 octobre 2021, vingt magistrats de la Cour de cassation se sont rendus à la Cour de justice de l'Union Européenne à Luxembourg dans le cadre d'un stage de formation annuel organisé au bénéfice des magistrats nouvellement installés.

Lors de ces deux journées de formation, les magistrats de la Cour ont eu l'occasion de découvrir le fonctionnement de la Cour de justice de l'Union Européenne, d'approfondir leur connaissance du mécanisme de la question préjudicielle, et de s'entretenir notamment avec le président de la CJUE, M. Koen Lenaerts, le juge français à la CJUE, M. Bonichot, l'avocat général français à la CJUE, M. Richard de La Tour ainsi qu'avec M. Truchot, juge au Tribunal de l'Union Européenne.

Les nouveaux arrivants de la Cour ont également pu découvrir les différentes professions de la Cour (juge, avocat général, référendaire, greffier, lecteur d'arrêts). Cette visite a en outre été l'occasion pour ces magistrats d'assister à l'audience de Grande chambre, qui s'est tenue le 19 octobre 2021 à la suite d'une question préjudicielle d'un tribunal du Luxembourg, concernant l'interprétation de la directive européenne relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme.

Ce stage, très varié dans son contenu, s'inscrit dans le cadre de la stratégie internationale de la Cour et favorise les échanges qu'entretient la Cour de cassation avec la Cour de justice de l'Union Européenne.



CJUE

International